

# Enseignement en responsabilité



---

## Convention de stage

DESS en éducation préscolaire et enseignement primaire

Maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire

Maîtrise qualifiante en enseignement secondaire

## Convention de stage



Pour assurer le bon déroulement de votre stage, voici les rôles de chacun des acteurs :

### La personne enseignante (stagiaire)

Dans le cadre de votre stage, vous prenez les engagements suivants :

Signer le document : [Engagement du stagiaire\\_Confidentialité des résultats d'évaluation](#)

Participer à toutes les rencontres prévues au calendrier du stage (rencontre de démarrage, séminaires, rencontres individuelles ou autres)

Documenter le développement continu de vos compétences professionnelles en complétant votre journal de bord et en créant votre portfolio

Réaliser vos travaux et les déposer dans les délais exigés

Se référer à votre établissement d'enseignement par le biais de la personne responsable de l'encadrement pour toute situation problématique

Au besoin, participer à l'élaboration et à la concrétisation d'un plan d'action

### La direction d'établissement ou la direction adjointe

Dans le cadre du stage, la direction prend les engagements suivants :

Agir à titre de personne-ressource tout au long du stage

Demeurer disponible pour rencontrer la personne responsable de l'encadrement

Si nécessaire, développer avec la personne responsable de l'encadrement un plan d'action pour soutenir le stagiaire dans la réalisation de son stage

Collaborer avec les personnes impliquées en cas de situation problématique

## La personne responsable de l'encadrement

Dans le cadre du stage, la personne responsable de l'encadrement assume les responsabilités suivantes :

- Agir en tant que personne-ressource tout au long du stage
- Offrir un encadrement favorisant l'enrichissement des connaissances et le développement des compétences
- Orienter la personne stagiaire dans l'accomplissement de ses travaux
- Commenter le bilan de compétences professionnelles (formatif)
- Évaluer les compétences professionnelles à l'aide du bilan sommatif
- Collaborer avec la personne coordonnatrice à l'encadrement pour le suivi du stage et l'évaluation de l'étudiant
- Aviser la personne coordonnatrice à l'encadrement en cas de situation problématique
- Rencontrer, au besoin, la direction d'établissement pour une mise en commun des pistes d'action retenues pour soutenir le stagiaire

## La personne coordonnatrice à l'encadrement des stages (désignée par le département Éducation)

Dans le cadre du stage, la personne coordonnatrice à l'encadrement des stages assume les responsabilités suivantes :

- Assurer le soutien à l'encadrement pour ce stage
- Assurer le respect des modalités liées à l'encadrement et à l'évaluation
- Superviser pour mieux assurer la qualité du stage au regard des objectifs poursuivis
- Proposer des solutions en cas de situation problématique
- Accompagner les personnes impliquées dans l'encadrement durant le stage

## L'équipe professorale

Dans le cadre du stage, l'équipe professorale assume les responsabilités suivantes :

- Assurer la direction et l'alignement pédagogique du stage, c'est-à-dire la cohérence entre les objectifs, les activités d'apprentissage et l'évaluation
- Développer, en concertation avec l'équipe pédagogique, les activités et ressources requises au développement des compétences professionnelles du Référentiel
- Agir à titre de personne-ressource pour les personnes impliquées dans ce stage

## Signatures des participants



Le document rempli et signé doit être déposé dans le portfolio.



Nom de la personne enseignante (stagiaire) : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Descriptif de la tâche (ex. niveaux, disciplines, %, particularités du programme, etc.) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature de la personne enseignante (stagiaire)

\_\_\_\_\_  
Date

Personne responsable de l'encadrement

\_\_\_\_\_  
Date

Direction d'établissement

\_\_\_\_\_  
Date